

acteurs

207

MAGAZINE DES AGENTES ET AGENTS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS
mai 2018

J'AI TESTÉ
POUR VOUS

La sensibilisation au tri

AVEC

Des artistes en crèche

100% RH

Label diversité :
des chiffres et des dates

DOSSIER

Investir dans le durable

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

2024





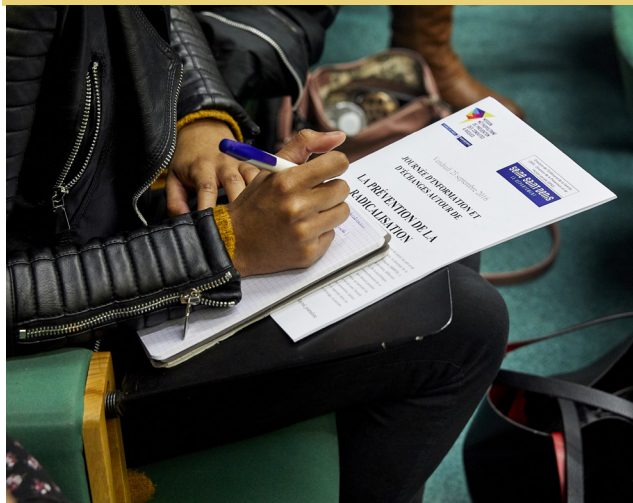
1 4 avril / **NAISSANCES**



2 26 mars / **DISCRIMINATIONS, ON EN PARLE !**



3 11 avril / **UN FAUX PROCÈS POUR UN VRAI DÉBAT**



4 13 avril / **PRÉVENIR LA RADICALISATION**



5 23 avril / **LES HABITS NEUFS DES ÉCO-GARDES**

Arrêt sur images

1 Les trois premiers agneaux de la saison sont nés au parc de la Haute-Île. Ils vont rejoindre les 60 ovins qui pâturent sur le parc. Utilisés à la place de tondeuses, les animaux préservent ainsi les milieux fragiles. Avec ce petit cheptel de moutons solognots, la DNPB contribue à pérenniser cette race.

2 Une soixantaine d'agent-e-s était présente à la troisième édition de « Parlons d'avenir », consacrée à la lutte contre les discriminations à laquelle participait le président Stéphane Troussel. Ce fut l'occasion de présenter l'étude menée par la DSOE révélant que 37 % des agent-e-s considèrent avoir été victimes ou témoins de discriminations dans le cadre de leur travail.

3 Le Grand Paris est-il une menace pour la Seine-Saint-Denis ? C'est la question que devait trancher le Tribunal pour les générations futures, qui a réuni près de 200 personnes à la MC 93. Ce procès fictif a abouti au constat que la métropolisation ne pouvait se faire sans une forte intervention de la puissance publique.

4 À l'initiative de la MMPCR, la Def et la Dpas, s'est tenue une journée pour partager ses connaissances sur les processus de radicalisation, aujourd'hui certes mieux compris, mais qui touchent encore de trop nombreux jeunes.

5 La tenue des éco-gardes n'avait pas évolué depuis vingt ans. Leur nouvel uniforme intègre des pièces modulaires, aux coupes modernes et confortables. Il leur a été remis en présence de Belaïde Bedreddine, vice-président en charge de l'écologie urbaine.



La Seine-Saint-Denis, une terre de mobilisation pour la transition écologique

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

► La Seine-Saint-Denis est l'un des départements les plus touchés par la pollution et la précarité énergétique. Les enjeux sont donc de taille, et l'écologie est au cœur des politiques de transformation que nous menons pour ce territoire. Pour cela, il faut en premier lieu **redéfinir la mobilité par les transports en commun**. Grand Paris Express, nouveaux tramways, prolongement de métros, si les choses avancent en Seine-Saint-Denis, il est primordial que toutes ces lignes promises arrivent, et dans les temps. Il s'agit d'une **nécessité absolue pour notre territoire et ses habitants, je continuerai à le porter haut et fort** dans les semaines qui viennent. Notre deuxième priorité est de **favoriser l'habitat innovant et durable** pour permettre aux foyers les plus défavorisés d'accéder à des logements décentes à la consommation maîtrisée. En Seine-Saint-Denis, nous accompagnons déjà ces foyers au moyen de dispositifs visant à lutter contre la précarité énergétique, comme le Chèque Habitat écologique et citoyen. J'en suis persuadé, la Seine-Saint-Denis est une terre de mobilisation pour la transition écologique. **Notre territoire est celui où peuvent se créer les innovations**: logements écologiquement exemplaires, transports pour tous et aménagements durables, biodiversité et espaces verts, économie verte et filières responsables.

Le Plan départemental de transition écologique, voté l'an dernier, reprend toutes ces exigences. Nous avons également lancé des chantiers en interne qui tous les jours nous obligent à changer nos pratiques: rénovation énergétique des équipements départementaux, mutualisation des modes de transport, panier bio à destination des agent-e-s. Tout ceci nous permet de contribuer à notre échelle à un changement des pratiques et des mentalités. À ce titre les agent-e-s et les habitant-e-s de Seine-Saint-Denis sont pleinement engagé-e-s dans la transition écologique.

EN COUVERTURE

Le toit végétalisé du pôle sportif Aimée-Lallement, un équipement certifié NF Haute Qualité Environnementale™ pour ses performances en matière d'éco-construction et d'éco-gestion.

acteurs

Directeur de la publication Stéphane Troussel ■ Directeur de la rédaction Olivier Cessot ■ Tirage 9 000 exemplaires / Imprimerie Grenier / Imprimé sur papier PEFC
Rédactrice en chef Marjorie Faucompré ■ Secrétariat de rédaction et maquette JBA ■ Espace RH
Jean-Paul Le Glou ■ Ont participé à ce numéro Annette Debéda, Frédéric Haxo, Jacqueline Viruega, Françoise Vlaemynck ■
En couverture Jean-Luc Luysen ■ Photographies P. Garat, E. Garault, S.Hitau, B. Levy, J.L. Luysen, F. Rondot, D. Ruhl ■
Iconographies Valérie Melle, JBA ■ IMPRIM'VERT®

Le Département en mouvement

VOS PROJETS À LA UNE



Génération 2024 : le Département apportera, chaque année, une aide financière à de jeunes athlètes susceptibles de représenter la France lors des Jeux de 2024.



Olivier Veber

Directeur général des services

UN TERRITOIRE-MONDE POUR ACCUEILLIR LE MONDE

Les Jeux olympiques de 2024 représentent une chance unique pour notre territoire. Ils doivent agir comme un levier d'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du département. L'accueil de compétitions et d'infrastructures en Seine-Saint-Denis est un premier point d'appui. Mais nous devons, en tant que collectivité, construire un projet qui implique tout le territoire. L'ensemble de nos politiques publiques devra s'appuyer sur ces Jeux pour insuffler des dynamiques nouvelles. Ils doivent nous conduire à des stratégies ambitieuses en matière d'urbanisme durable, d'accessibilité, de services publics de proximité, de mobilités, d'activité et d'emplois, d'autonomie, de mixité et d'offres culturelles, sportives et associatives.

Ils sont une opportunité extraordinaire de développer des nouveaux modes de définition, de construction, d'animation et de suivi de nos actions. Nous devons faire en sorte que la dynamique de ces Jeux soit, pour nous, un outil de transformation. Les Jeux de 2024 seront l'occasion de changer l'image du département – territoire multiculturel où l'on parle toutes les langues de l'olympisme. Une formidable occasion de dessiner la Seine-Saint-Denis de 2030, moteur du Grand Paris...

Jeux 2024 : une « fabrique » pour mobiliser

La délégation JOP 2024 vient de lancer la Fabrique des Jeux en Seine-Saint-Denis. Cette démarche collaborative a été annoncée à l'occasion du premier conseil d'administration du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.

À travers cette initiative, le Département souhaite proposer à ses partenaires un espace d'échange, de travail, de convergence de projets, de mutualisation et d'évaluation de l'impact, pour la Seine-Saint-Denis, des Jeux de 2024. Il entend aussi mobiliser ses politiques publiques dans l'accompagnement de cet événement mondial. L'ensemble des directions est donc impliqué dans cette démarche.

Cette Fabrique des Jeux en Seine-Saint-Denis a pour objectif de donner toute leur place aux forces vives du département, dans leur diversité – collectivités, acteurs institutionnels, asso-

ciations et entreprises. Leur engagement permettra à la Seine-Saint-Denis de se saisir de toutes les opportunités dans l'intérêt de ses habitant-e-s. Elle a ainsi pour vocation d'encourager les innovations mises au service de la réussite des Jeux et la participation des Séquano-Dionysien-ne-s.

Elle permettra, enfin, de démultiplier la mobilisation et l'engagement de celles et ceux qui, sans être directement impactés par la présence d'un site olympique, devront néanmoins pouvoir bénéficier de la dynamique positive de ces Jeux. ■

Le 13 mai, à l'occasion de la Grande Course du Grand Paris, 100 agent-e-s du Département porteront haut les couleurs de la Seine-Saint-Denis et de l'olympisme, depuis la place de la République jusqu'au Stade de France.



DÉPARTEMENTS

dont la Seine-Saint-Denis, vont étudier la faisabilité du revenu de base. Pour recueillir l'opinion des citoyen-ne-s sur le sujet, différents modes de consultation sont engagés avec, par exemple, une enquête accessible depuis le site du Département.

N'hésitez pas à donner votre avis!

LABEL EUROPÉEN

Le Département a été reconnu comme Centre d'information Europe direct (CIED) par la Commission européenne.

La nouvelle direction Europe et International, mobilisée pour obtenir le label, proposera en mai – Mois de l'Europe – une session du Parlement européen simulée par les élèves des collèges de Seine-Saint-Denis.



IDÉES D'AVENIR

Du 14 mai au 1^{er} juin, votez parmi les meilleures Idées d'Avenir pour définir celles qui doivent être mises en œuvre en priorité.



Le Département s'est donné cinq ans pour rénover les bâtiments accueillant les familles et les enfants.

La PMI Henri-Barbusse a fait peau neuve

La PMI rénovée sera inaugurée le 16 mai. Tout y a été modernisé. La salle d'attente, désormais dotée d'un point d'eau, tout comme le bureau des auxiliaires de puériculture ont été agrandis. La salle du personnel offrira elle de meilleures conditions de travail. L'éclairage et le système électrique ont été remplacés et un visio-

phone installé pour sécuriser les locaux. Il s'agit de la 12^e PMI rénovée depuis le lancement du Plan petite enfance et parentalité en 2015. 80 millions d'euros sont ainsi dédiés à la rénovation des crèches, centres de PMI et circonscriptions de service social, la création de places d'accueil et la formation des assistantes maternelles. ■



Une semaine pour apprendre à consommer autrement. Par exemple en apprenant à fabriquer ses produits cosmétiques et ménagers.

Tous et toutes en mode développement durable!

Du 30 mai au 5 juin, le Département participera à la Semaine européenne du développement durable. Pour sensibiliser le personnel, la délégation à la Transition écologique a concocté un programme ludique: animations contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants Picasso et Colombe, challenge inter-direction, conférence-jeu sur la rénovation énergétique ou information sur l'agriculture urbaine. La DNPB organise des opérations dans les parcs départementaux. Elle sera aussi l'occasion de promouvoir le vélo puisque le 2 juin sera inaugurée l'Eurovéloroute 3. ■

Le Département en mouvement

VOS PROJETS À LA UNE



PARCS DÉPARTEMENTAUX

se préparent à fêter la nature en mai. Le 23, à Jean-Moulin-Les Guilands, on pourra (entre autres) se concocter un baume à base de plantes et « voir l'invisible » à L'Île-Saint-Denis. Le 26, au Sausset, place aux Observ'acteurs avec l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine. Programme complet et Inscriptions obligatoires sur parcsinfo.seinesaintdenis.fr



17 MAI À 18H

Projection, aux Archives départementales, du film *Les immigrés en France. Le logement*, de Robert Bozzi sur les bidonvilles qui ceinturaient Paris. Le 22 mai, à 18h, le documentaire *Les gens des baraques*, tourné vingt-cinq ans après, montrera les cités de Saint-Denis où ont été relogés les migrants. Entrée libre.

HISTOIRE DE PARC

Le 3^e livret de la collection Patrimoine inattendu retrace l'histoire du parc forestier, de la Poudrerie de Napoléon III à son ouverture au public.



La démarche de prévention des risques psychosociaux lancée auprès des personnels techniques des 125 collèges de la Seine-Saint-Denis se poursuivra jusqu'en décembre.

Aux petits soins pour les personnels techniques des collèges

Les agent-e-s techniques (ATTEE) travaillant dans les collèges effectuent des tâches indispensables pour assurer des bonnes conditions d'études aux élèves et aux enseignant-e-s. Pour améliorer leurs conditions de travail, la direction de l'Éducation et de la Jeunesse, le service Santé au travail de la DRS et le CHSCT ont lancé une enquête afin d'identifier les difficultés rencontrées. Un questionnaire anonyme et individuel a été adressé à chaque ATTEE. La charge de travail est-elle adaptée? Quelle autonomie et combien de temps pour l'exécuter? Quelle qualité de travail? Quelles tensions? Quels soutiens? Quelles relations avec les élèves, la hié-

rarchie? Quel impact sur l'état de santé? Les résultats issus de la 1^{ère} phase d'enquête seront approfondis lors d'entretiens. Le bilan servira de base aux groupes de travail qui réfléchiront aux solutions destinées à être ensuite mises en place. Ils réuniront des ATTEE, les principaux, les gestionnaires des collèges, la DEJ et le PPRS. Une démarche similaire sera lancée à l'Asé et dans les crèches où des mesures de prévention des troubles musculo-squelettiques ont déjà été engagées par le pôle Ergonomes de la DBL. Elle avait permis d'améliorer les équipements utilisés par les personnels et réduire la pénibilité de leur travail. ■

Le Département en mouvement

SORTIR EN SEINE-SAINT-DENIS

PARC GEORGES-VALBON / Le dimanche on y va !

La saison s'ouvre avec *Métis au jardin*, le 20 mai (Festival de Saint-Denis), un chœur de chants zoulous et se poursuit avec le Festival 1.9.3 Soleil!, le 27 mai. Juin s'épanouira au son *Second line New Orléans* des brass bands de la Folie des fanfares, le 3 juin, et à la Fête des Foins le 24 juin. Le 1^{er} juillet, bougez avec Run&Fun, rendez-vous du run&bike! Puis l'Été en herbe règnera jusqu'à la fin juillet avec Lire au Parc, Les pieds dans l'eau, le Parc d'attractions littéraires (avant le Salon du livre de jeunesse), Playa Tour, et Sports émergents pour tous (27-29 juillet).



**PARC OUVERT DE 7H30 À 20H30
ET DE 7H À 21H À PARTIR DU 1^{ER} JUIN.**

Maison du parc Édouard-Glissant, 55 avenue W.-Rochet,
La Courneuve (parking Tapis Vert).
Programme complet sur parcsinfo.seinesaintdenis.fr.
Mail : gvalbon-animation@seinesaintdenis.fr



THÉÂTRE /

Rabelais revisité



Lors d'un banquet, Panurge, compagnon de Pantagruel, s'interroge sur la pertinence de «prendre femme». L'assemblée délibère dans l'ivresse collective, à la recherche de la Dive Bouteille, oracle réputé. Une langue explosive, ouverte, multicolore pour critiquer une société alors en plein bouleversement. Bellorini et sa troupe de treize acteurs, actrices, chanteurs et chanteuses, danseurs et danseuses échauffent, entre leurs mains, ces «Paroles gelées» de 1552.



DU 16 MAI AU 3 JUIN.

Paroles gelées. Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis.
Du lundi au samedi 20h, dimanche 15h30. Le dimanche 27, représentation en audiodescription précédée d'une visite tactile du décor et des costumes.



10 (5x2) places à gagner pour la représentation du samedi 19 mai à 20h, en envoyant un mail à cominterne@seinesaintdenis.fr Objet: «Paroles gelées».

CONCERT /

Entre le jazz et la java



De la chanson, du rythme, de la danse... de la vie! Soixante choristes, comédiens et comédiennes, danseurs et danseuses interprètent les chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, des succès populaires de

Dalida, Gainsbourg, Goldman, Souchon, Noah, Stromaë, Capéo... Leurs mises en scène sont toujours surprenantes, drôles ou émouvantes. La troupe Croqu'Notes a fêté ses trente ans l'an dernier et va sans aucun doute continuer à nous réjouir. À déguster sans modération!



26 MAI À 20H30.

Moi java, ça jazz. Espace 93
3, place de l'Orangerie, Clichy-sous-Bois.



10 (5x2) places à gagner en envoyant un mail à cominterne@seinesaintdenis.fr Objet: «javajazz».

Au quotidien

J'AI TESTÉ POUR VOUS...



Seynabou Dramé

ATTEE, collègue Alfred-Sisley,
L'île-Saint-Denis (Dej)

La sensibilisation au tri

C'est avec un grand sourire que Seynabou Dramé, agente polyvalente d'entretien et de restauration au collège Alfred-Sisley, sensibilise au tri sélectif les demi-pensionnaires de l'établissement scolaire où elle officie depuis 2008. « Les élèves de 6^e sont curieux sur la question du recyclage alimentaire, ceux de 3^e écoutent, mais s'essouffent vite », résume-t-elle, à propos des bons gestes du tri prodigués depuis février. Le fruit d'une demi-journée de formation suivie avec toute l'équipe de restauration du collège très éclairante : « Les chiffres du gaspillage en Seine-Saint-Denis m'ont marquée. L'idée de redistribuer une partie des aliments non consommés à des associations caritatives est très positive. C'est aussi à chacun de nous de se responsabiliser pour jeter moins. » Pour cela, le collège peut compter sur l'œil attentif de Seynabou au moment de débarrasser les plateaux... En pratique, les déchets sont strictement triés : les emballages d'un côté, les couverts de l'autre et tous les plats ou

desserts qui ne sont pas finis aboutissent dans la même assiette pour favoriser le recyclage, mais aussi la plonge. « On gagne une trentaine de minutes sur le service, ce qui nous permet d'avoir plus de temps pour le nettoyage du réfectoire », apprécie Seynabou Dramé. « Et puis, je continue à expliquer l'objectif de notre démarche aux élèves ou les aider à choisir des plats adaptés aux petites faims pour moins jeter. » Une manière de faire qu'elle a transposée dans son quotidien : « Je suis maman de quatre enfants, j'applique dorénavant ce que je fais au collège à la maison ! » ■



Ensemble pour moins gaspiller

Diminuer de moitié le gaspillage alimentaire dans les collèges grâce à un plan d'actions englobant le tri des bio-déchets et la sensibilisation, est un des objectifs du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire du Département. Dans 15 premiers établissements, 106 agent-e-s ont appris les bons gestes et les bonnes pratiques pour réduire les déchets alimentaires en aval et en amont des plateaux servis dans les restaurants scolaires.



8 FORMATEUR·RICE·S INTERNES

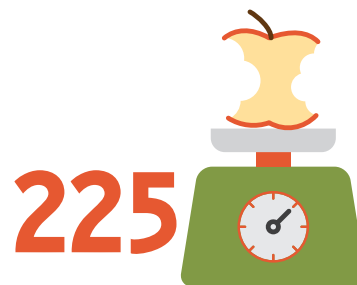
ont assuré la formation sur le tri sélectif : une matinée de théorie et une journée pour une mise en pratique.



1012

TONNES

de déchets alimentaires produits chaque année par les 125 collèges du département.



225 GRAMMES PAR REPAS

C'est le poids moyen du gaspillage dans les collèges du département.

Le dossier du mois

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bâtir pour l'avenir

Des matériaux plus naturels et plus respectueux de l'environnement, des performances énergétiques accrues, une durée de vie plus longue des bâtiments. Bâtir durablement, c'est se projeter dans l'avenir. Et c'est aujourd'hui que ça se passe !

► Annette Debéda





Agnès Anthoine

Chargée de conduite d'opérations,
bureau de la Maîtrise d'ouvrage,
service des Politiques et Ressources
techniques (Dej)

DES EXIGENCES FORTES

Dès 2010, le Département s'est doté d'un Guide méthodologique pour une construction durable. Feuille de route de notre démarche environnementale, il a permis à la Dej d'élaborer un programme environnemental type remis lors des concours de maîtrise d'œuvre lancés pour la construction et la rénovation des collèges. Ce programme est ensuite décliné en fonction des spécificités de chaque établissement. Les concepteurs et les entreprises doivent respecter les exigences indiquées. Une des missions des chargé-e-s d'opération est de vérifier que ce soit bien le cas, notamment pendant les études de conception, au cours et après le chantier. »

L'énergie la moins coûteuse et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas ! Et pour consommer moins, pas de secret, il faut construire autrement et accroître la performance énergétique des bâtiments. Comment ? En améliorant leur isolation évidemment... mais pas seulement.

« La dimension développement durable est prise en compte dans chacune des opérations que lance le Département et à chaque étape d'un projet - au moment de la définition des besoins, de celui de la conception, lors de la passation des marchés, quel que soit le type de chantier : constructions neuves, réhabilitations lourdes, maintenance ou modernisation », résume Nathalie Jebahi-Chauma, cheffe du bureau Maîtrise d'ouvrage et Études patrimoniales au sein de la DBL. « Pour chacun, nous tenons compte, tout autant de la qualité environnementale des matériaux, que de la qualité d'usage des équipements à implanter dans les bâtiments. Par exemple, si on remplace un faux plafond, nous en profitons pour installer des lampes led. Si on rénove une chaufferie, on vérifie qu'il y a bien un système de régulation et on en prévoit un si ce n'est pas le cas. » C'est aussi dès la phase de définition des besoins qu'il est nécessaire de com-

mencer à s'interroger sur les choix de matériaux – moins polluants, moins coûteux, plus recyclables. Les choix architecturaux sont également évidemment essentiels. « Un cube est toujours plus facile à chauffer qu'un volume plus complexe, mais le bâtiment doit aussi s'insérer dans son environnement et répondre aux

besoins des personnes qui y travaillent ou qui le fréquentent. », insiste Nathalie Jebahi-Chauma.

Éco-responsabilité partagée

Le plus délicat reste de trouver le point d'équilibre opérationnel permettant d'assurer un confort de travail aux agents-e-s, des bonnes conditions d'accueil des publics, une exploitation et une maintenance du quotidien plus faciles et moins coûteuses. « Quel que soit le chantier engagé, le mot d'ordre est toujours le même : construire durablement », insiste Yolanda Carvaho, chargée de projets Qualité au bureau de la Démarche Gestion et Management qualité, sécurité et environnement de la DBL. « Cela suppose que les entreprises que nous missionnons pour conduire les chantiers soient, elles aussi, dans une démarche éco-responsable. Nous avons des exigences fortes en matière de choix de matériaux, par exemple. Plus ils seront naturels, meilleure sera la qualité de l'air à l'intérieur

2,5

MILLIONS D'EUROS

coût moyen de la rénovation d'une crèche : isolation de la toiture et des façades, installation d'une nouvelle chaufferie et menuiseries.

« Pour consommer moins, pas de secret, il faut construire autrement et accroître la performance énergétique des bâtiments. »

des bâtiments. Nous sommes aussi très regardants sur les procédures mises en place par les entreprises pour gérer les déchets de chantiers. Nous vérifions, à chaque étape du chantier, que le cahier de charges est bien respecté. Construire durable, c'est penser global – avant, pendant et après le chantier.»

Conjuguer confort et écologie

Des préoccupations du quotidien partagées par les équipes du service de la Pérennité du Patrimoine qui suivent nombre des chantiers engagés dans le cadre du Plan Petite Enfance et Parentalité. « Notre obsession, c'est de ne pas chauffer la rue ! », sourit Thierry Mammez, chef du bureau Travaux unité 2. « Une bonne isolation des combles par injection de laine de roche permet de réduire très significativement les consommations d'énergie d'un bâtiment. L'amélioration de la performance énergétique passe par une meilleure isolation des façades – par l'extérieur de préférence dès que cela est architecturalement possible –, mais aussi par le remplacement des menuiseries afin de limiter au maximum les déperditions d'énergie. »

C'est animées par ce même esprit que travaillent les équipes de la direction de l'Éducation et de la Jeunesse chargées de coordonner les chantiers de construction ou de rénovation des éta-



Le développement durable passe par une gestion responsable des déchets de chantiers. Ceux issus de la déconstruction de certains bâtiments de la Cité 2 voyageront sur l'eau jusqu'au site où ils seront recyclés pour entamer une nouvelle vie.

blissements prévus dans le cadre du Plan Ambition Collèges.

Toitures végétalisées pour améliorer l'étanchéité, panneaux solaires, isolation des façades par l'extérieur, installation de chaufferies performantes et de systèmes de ventilation à double flux qui transforment l'air vicié en air pur, récupération des eaux pluviales

pour alimenter les sanitaires : « En matière de performance énergétique, de qualité environnementale et de confort de vie des élèves et des adultes qui les encadrent, nos exigences vont, sur de nombreux points, au-delà de ce que prévoit la réglementation », précise Philippe Lapalus, chef de service adjoint des Politiques et Ressources techniques à la Dej. ●●



Péroline Millet
Chargée de projets
Éco-responsabilité, délégation
à la Transition écologique

ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS

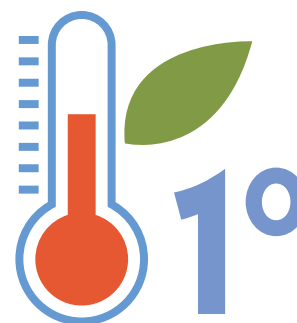
« La délégation à la Transition écologique intervient en soutien des services, pour apporter éclairages, ressources et expertises ; en impulsant ou en accompagnant des projets. Nous suivons les réflexions engagées sur la future réglementation environnementale applicable aux constructions à partir de 2020. Le Département a répondu à l'appel à expérimentation, lancé par l'Ademe, pour valider les référentiels de cette réglementation. Un audit, par un bureau d'études missionné par l'Ademe est en cours sur le pôle sportif Aimée-Lallement de Saint-Denis / Saint-Ouen. Inauguré en mars 2017, il vient d'obtenir la certification Haute Qualité Environnementale. »

... Exigences non négociables

« Le programme environnemental-type que nous avons élaboré, et à partir duquel les architectes doivent travailler, précise nos attentes. À titre d'exemple, en matière de qualité de l'air, nous exigeons, dans certains établissements, un renouvellement de 25 m³ d'air par heure et par personne dans les salles de classe dès lors que les conditions s'y prêtent. » Si le Département s'en tenait à la réglementation, ce chiffre serait de 18 m³. Les performances thermiques exigées pour les collèges neufs ou lourdement rénovés vont également au-delà de la réglementation actuelle, en limitant la consommation d'énergie primaire destinée au chauffage à 15 kWh/m²/an (« bâtiment passifs »). « Nous avons aussi des attentes très poussées en matière de confort olfactif ou de qualité sanitaire des espaces, afin que nos collègues ATTEE, puissent assurer l'entretien des locaux dans les meilleures conditions possibles. »

Autant d'exigences, non négociables détaillées dans le cahier des charges du premier Marché global de performance énergétique (MGPE) que le Département a signé pour la rénovation des cinq prochains nouveaux collèges, livrés entre février et mai 2019.

« Par le biais des MGPE, nous visons une diminution de 30 à 60% de la facture énergétique en fonction des établissements », souligne Manuel Fernandez, ingénieur Études et Conception au sein de la cellule Maintenance Énergie (Dej). « Le groupement d'entreprises choisi est celui qui a proposé le meilleur compromis entre coût des travaux, gain énergétique, amélioration du confort, facilité d'exploitation, pérennité des matériaux et allongement de la durée de vie des bâtiments, et, bien entendu, qualité architecturale », ajoute-t-il. Une quadrature du cercle ? Non, une réalité qui sortira de terre en 2019... ■



DEGRÉ EN MOINS

c'est 7 % d'énergie économisés.



La crèche du 21^e siècle

La crèche de la Bergère (Bobigny) sera une des dernières à être reconstruite dans le cadre du Plan Petite Enfance et Parentalité. Cette reconstruction, programmée pour 2020, s'intégrera dans le projet d'aménagement global du parc du même nom. Il s'agira du premier bâtiment départemental en « énergie positive intégrale », en d'autres termes, le bâtiment produira sa propre énergie. Un choix de matériaux plus naturels permettra d'améliorer la qualité de l'air. Des équipements innovants y seront installés afin de la rendre accessible aux enfants, aux familles et aux professionnels en situation de handicap, quels qu'ils soient.



Kadia Touré

Responsable Énergies,
bureau des Études générales,
service de l'Ingénierie et de
la Maîtrise d'ouvrage (DBL)

EFFICACES ET RESPONSABLES

« L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des équipements est au cœur de notre démarche. Pour chaque projet, on va s'interroger sur la faisabilité de la pose de panneaux photovoltaïques ou solaires, comme pour les chantiers de rénovation des crèches Floréal, Quai-du-Moulin ou des Presles ou s'il est possible de se raccorder au réseau de chauffage urbain, comme pour la crèche des Marnaudes. Nous avons aussi renégocié les contrats avec les fournisseurs d'énergie pour réduire le poids des énergies carbone au profit des énergies renouvelables. Mais c'est aussi à chacun-e d'avoir les bons réflexes : éteindre régulièrement les lumières et son PC en fin de journée ; régler raisonnablement son chauffage en mettant un gilet au lieu d'augmenter la température de la pièce de 1 ou 2 degrés. »

3 QUESTIONS À...



Franck Fournier

Directeur des Bâtiments et de la Logistique

« Ne consommer que ce qui est nécessaire ! »

On parle beaucoup de performance énergétique. Qu'est-ce que c'est exactement ?

— Être performant d'un point de vue énergétique, c'est faire en sorte de consommer l'énergie nécessaire pour chauffer, climatiser et éclairer les bâtiments... et seulement celle-ci. Donc de limiter au maximum les déperditions d'énergie. Nous devons donc actionner plusieurs leviers. Le premier est d'améliorer l'isolation des façades et des toitures. À chaque fois que nous rénovons un bâtiment départemental, nous y apportons un soin particulier. Nous remplaçons également les menuiseries, en optant pour des matériaux, eux aussi plus isolants, et donc plus performants.

Quels sont les autres leviers d'action ?


— Le second est de nous assurer que l'on chauffe au bon moment, tout en assurant une température de confort stable à nos collègues et aux usagers (19° dans les bureaux, 21° dans les crèches et les salles d'exams des centres de PMI). Cela suppose que nous modernisons nos équipements techniques et que nous installons des systèmes de régulation sur nos chaufferies, avec des horloges et des capteurs. Cela implique aussi que

nous suivions finement nos consommations, afin de pouvoir rapidement trouver des solutions lorsque l'on constate des augmentations. L'installation de lampes à led, moins énergivores et d'une durée de vie supérieure à celle des ampoules classiques, permet aussi des économies. Nous venons de passer un nouveau marché qui va nous permettre de faire avancer notre « Plan led ».

Et le solaire ?

— Tout comme la Dej qui installe des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques* sur certains nouveaux collèges, nous profitons aussi des travaux engagés dans le cadre du Plan Petite Enfance et Parentalité pour en implanter, lorsque cela est possible ou nécessaire. Nous l'avons déjà fait sur trois crèches, nous projetons d'en implanter sur le toit de la crèche Lamaze cette année et sur celui de la crèche du Pont-Blanc l'an prochain. Mais il y a aussi la géothermie ou les réseaux de chauffage urbain sur lesquels nous pouvons parfois nous raccorder. Ce sont des sujets sur lesquels nous travaillons.

*Un panneau solaire thermique permet de chauffer l'eau à partir de l'énergie solaire ; un panneau photovoltaïque permet de produire de l'électricité.



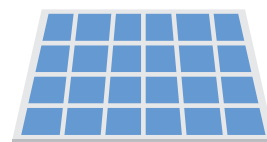
18%

D'ÉNERGIES FOSSILES
consommées en moins
depuis 2013.



- 200 000

EUROS DE DÉPENSES
D'ÉLECTRICITÉ
économisées chaque année
depuis 2013.



2 545 m²

de panneaux solaires
(photovoltaïques et
thermiques) installés
sur les toits de 3 crèches
et 3 collèges et gymnases.



100%

d'électricité verte
utilisée dans les bâtiments
départementaux depuis 2016.

Avec PARCOURS CULTUREL À LA CRÈCHE PIERRE-SÉMARD



Hisse et Oh!, c'est tout un art...

► Françoise Vlaemÿnck ✎ Éric Garault

Comme chaque année, depuis près de dix ans, huit crèches du département bénéficient d'une résidence d'artistes Hisse et Oh! Ces parcours culturels, proposés par la DCPSL, s'appuient sur le spectacle vivant, le livre et l'image. « Avec Hisse et Oh!, ce ne sont plus les équipes des crèches qui, individuellement, vont vers les artistes, comme cela existait auparavant, mais les artistes qui prennent leurs quartiers dans les crèches pour un échange et un travail de plusieurs mois avec l'ensemble des professionnel·le·s, les enfants et les parents », explique Anne Desdoigts-Carrier, responsable de Groupement de crèches et référente Spectacle vivant au sein du service des Crèches.

Plume, coton, air, souffle...

C'est la légèreté qu'ont choisi d'explorer Cécile Fraysse, marionnettiste et plasticienne, et le musicien Boris Kohlmayer de la compagnie AMK, pour comprendre et déconstruire l'agressivité chez les jeunes enfants. Une matière qu'ils vont travailler avec l'équipe, au cours de sept ateliers jusqu'en juillet. Cette thématique a séduit Natacha Alexandre, directrice de la crèche Pierre-Sémard (Saint-Denis) et Suzanne Fertin, qui dirige la crèche des Hautes-Noëlles (Saint-Denis), accueillie depuis plus d'un an à Pierre-Sémard, en raison des travaux de réfection de son établissement.

« Cette initiative permet, d'une part, de redynamiser et nous fédérer autour d'un projet commun car notre crèche a été fermée durant un an pour de gros travaux. D'autre part, elle nous permet de travailler sur l'agressivité des jeunes enfants, une situation à laquelle nous sommes souvent tous et toutes confrontés », relève Natacha Alexandre.

« À la fin de chaque atelier, nous échangeons avec les équipes qui nous accueillent afin de nourrir notre démarche artistique et proposer des outils créatifs et des pistes de réflexion qu'elles pourront s'approprier et réinvestir dans leurs pratiques et interactions avec les enfants », précise Cécile Fraysse. Une belle façon de concilier l'art et la matière... ■



2



3



4

1 Grâce à Hisse et Oh !, les équipes des crèches bénéficient d'une sensibilisation à la pratique artistique. Ici, les professionnelles de la crèche Pierre-Sémard et les artistes de la compagnie AMK, en résidence depuis février.

2 Par petits groupes, quelque 40 bambins de plus de 2 ans accueillis dans les crèches Pierre-Sémard et Hautes-Noëlles, ont participé aux ateliers de Cécile Fraysse, marionnettiste et plasticienne. Des moments qui permettent aux auxiliaires de puériculture et aux éducatrices de découvrir les réactions et les émotions des enfants.

3 4 Souffler, toucher, respirer... La proposition artistique autour de l'air fait appel à tous les sens. Tout le monde se prend au jeu...



DÉSIR D'ÉQUIPE

« Chacun dans son domaine de compétences, la DCPSL et le service des Crèches, travaille étroitement pour promouvoir et faire vivre Hisse et Oh ! auprès des collègues des crèches. Pour ma part, j'accompagne les artistes dans l'élaboration de leurs propositions. De son côté, le service des Crèches se charge de choisir les structures qui vont accueillir le dispositif au regard, notamment, du désir de l'équipe et de son projet pédagogique. »

Pauline Blisson-Simon

Chargée de mission, DCPSL

NOUS QUESTIONNER

« Au départ, j'ai été intriguée par Hisse et Oh !, mais finalement, nous sommes, les enfants et nous, totalement actrices et acteurs et impliqués dans la proposition artistique. C'est très interactif. C'est un projet qui nous questionne et enrichit notre pratique. Il permet aussi un échange avec les parents. Nous préparons d'ailleurs, à leur intention, une restitution, sous forme de photos et de vidéos. »

Jamila Chetouani

Auxiliaire de puériculture, crèche Pierre-Sémard, Saint-Denis



Lutte contre les discriminations : de l'engagement à l'action

En février 2016, la Seine-Saint-Denis a obtenu le Label Diversité, délivré par l'Afnor. Elle est encore aujourd'hui le seul Département à avoir obtenu cette certification. Quel chemin a été parcouru en deux ans ?

ON SENSIBILISE...

En 2016 et 2017

460 participante-e-s aux formations
« Pratiques managériales non discriminantes ».

20 membres des organisations syndicales ont été formé-e-s à l'égalité professionnelle.

35 Ambassadeurs et Ambassadrices Égalité participent aux actions de sensibilisation des agent-e-s.

6 animateurs et animatrices Diversité ont animé 338 réunions de sensibilisation, rassemblant près de 5800 participant-e-s.

ON AGIT...

5 **PLANS D'ACTION** ont été lancés.
Un 6^e est en cours d'élaboration.
Il concerne la question de l'origine.



PLAN D'ACTION « ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES »

30 des 50 actions retenues dans le « Protocole d'accord pour l'égalité professionnelle » ont été réalisées, dont l'intégration de la non-discrimination femmes-hommes dans la promotion interne. (respect de la proportionnalité femmes-hommes dans les listes des personnes proposées.)

51 % des postes de direction (directrices et directrices adjointes) occupés par des femmes en 2016.

10,01 % Écart de salaire entre les femmes et les hommes au sein de l'administration départementale en 2016 (contre 19% dans la fonction publique).



Mars 2016 : signature du Protocole d'accord pour l'égalité professionnelle.

Mars 2017 : « Carton jaune Non au sexisme ».

Février 2018 : *Guide pratique contre le sexisme au travail.*

Mars 2018 : signature de la *Charte pour une communication publique sans stéréotype de sexe* du Haut Commissariat à l'Égalité.

Avril 2018 : création de la permanence pour les agent-e-s victimes de violences sexuelles et conjugales.



PLAN D'ACTION « HANDICAP »

5 axes : recrutement de personnes en situation de handicap, aides techniques et humaines, parcours individualisé, soutien médico-psychologique et promotion de la non-discrimination des personnes.

8,5 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la collectivité, soit 670 agent-e-s dont la situation de handicap a été reconnue.

113 aménagements de postes en 2016 et 2017.



PLAN D'ACTION « ÉTAT DE SANTÉ »

7 axes : prévenir l'usure professionnelle, anticiper la reconversion professionnelle des personnes exerçant des métiers sensibles, améliorer le maintien dans l'emploi, adapter le dispositif de requalification, renforcer l'accompagnement des tuteurs, élargir les lieux d'accueil, ajuster le dispositif de recrutement.

60 contrats de requalification signés en 2017.



PLAN D'ACTION « LAÏCITÉ »

138 agent-e-s d'accueil ont suivi la formation laïcité spécifique.

69,6 % des encadrant-e-s ont assisté aux « Conférences laïcité ».



Juillet 2016 : parution du *Guide de la laïcité*.

Décembre 2017 : ateliers de théâtre-forum lors de la journée de la Laïcité.



PLAN D'ACTION « ÂGE »

4 objectifs : garantir l'égalité de traitement entre les agent-e-s de la collectivité, accompagner les personnels tout au long de leur carrière, favoriser la mixité intergénérationnelle et préparer l'avenir à travers une meilleure gestion des compétences.

17 Actions déjà engagées.

43,8 % des agent-e-s du Département ont au moins 50 ans.

50 contrats d'apprentissage, 84 emplois-jeunes et 49 contrats de service civique ont été signés



CELLULE ÉGALITÉ AU TRAVAIL



Décembre 2014 : création de la première Cellule Égalité au travail

Son rôle : permettre aux agent-e-s du Département de faire connaître une situation (réelle ou supposée) de discrimination ou d'inégalité de traitement. Des premiers ajustements ont été opérés en 2016 par la création d'une voie de recours externe.

Le 9 mars dernier, les nouvelles évolutions proposées ont été présentées au CHSCT : externalisation totale de la saisine et de l'instruction des réclamations, par un tiers, neutre.

94 réclamations ont été enregistrées depuis la création de la Cellule Égalité au travail (dont 37 en 2017).

17 saisines traitées en 2017 ne concernaient pas un des 25 critères de discriminations prévus par la loi.

12 réclamations enregistrées en 2017 concernaient un conflit avec la hiérarchie.



TOUS ET TOUTES CONCERNÉ-E-S

« Tout le monde a un rôle à jouer contre les discriminations au sein de la collectivité. Les encadrant-e-s, se doivent d'appliquer les procédures de non-discrimination, notamment en s'appuyant sur le Guide du recrutement, le Guide de l'EPA, Guide de la laïcité et de faire connaître la cellule Égalité au travail, se former aux pratiques managériales non discriminantes et inviter leurs équipes à participer aux dispositifs de sensibilisation. Lorsque des comportements ou des propos discriminants sont constatés, chacune et de chacun se doit d'intervenir et de donner l'alerte. »

Annaïg Piederrière, Responsable de la Mission Égalité, Diversité (PPRS)

100 % RH

LE POINT SUR...



À retenir

L'article L4121 du code du Travail précise que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salarié·e·s. Cette responsabilité est encadrée par une obligation de résultats et de moyens qui engagent toute la ligne hiérarchique, chacun·e à son niveau.

L'article 3-1 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail et à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale prévoit qu'un Registre de santé et de sécurité au travail est ouvert dans chaque service, tenu par les correspondants Santé et sécurité au travail.

Le Registre santé et sécurité au travail

Vous constatez une situation anormale qui semble n'avoir fait l'objet d'aucune mesure corrective ? Vous pouvez la signaler par le biais des Registres santé et sécurité au travail, afin de permettre à la collectivité d'engager des actions.

Où les trouver ?

Ces registres sont à la disposition permanente des agent·e·s de la collectivité. Des personnes référentes – interlocutrices privilégiées du bureau des Relations du travail (BRT), à qui les fiches Santé et Sécurité au Travail (SST) sont adressées – sont chargé·e·s de tenir ces registres.

Que peut-on y mentionner ?

Ces documents ont pour objectif de permettre à chacun et chacune, quelle que soit sa position dans la hiérarchie, d'alerter le PPRS et sa direction sur une situation susceptible d'entraîner des risques pour la santé physique ou mentale.

Chaque agent·e est donc invité·e à remplir une fiche du registre à sa disposition, en y consignait précisément ses observations. Il est également possible de faire part de suggestions pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

La fiche SST est complétée par le responsable hiérarchique ou d'établissement qui y note ses propres observations et toute information utile au BRT

pour mieux comprendre le problème et aider dans la mise en œuvre d'actions correctives.

Que deviennent les fiches ?

Le volet 1 est adressé dans les 48 heures au BRT. Le volet 2 est transmis, dans le même délai, au correspondant Santé Sécurité de l'unité de travail. Le 3^e volet reste dans le registre.

Une fois informée, le BRT alerte la direction concernée. Cette dernière doit rapidement mettre en œuvre des actions nécessaires et en rendre compte au PPRS.

Chaque fiche est présentée à la commission CHSCT spécifique. Un tableau de bord mensuel et un bilan annuel sont également présentés à l'ensemble des membres du CHSCT.

L'agent·e à l'origine du signalement est également tenu·e informé·e des mesures prises, qui font, par ailleurs, l'objet d'un rapport annexé à la fiche SST.



FICHES SST

ont été transmises au BRT en 2017. Leur analyse a permis de mettre en place des actions de prévention transversale au sein de la collectivité avec le concours de la DBL.

100 % RH

ACTUALITÉS



1600

AGENTES ET AGENTS

ont donné leur point de vue sur leur métier et leurs perspectives de carrière lors de l'enquête lancée par la DSOE dans le cadre du chantier « Avenir des métiers ». Cette enquête permettra d'orienter les décisions de la collectivité et d'améliorer l'accompagnement des personnels de la collectivité.



TEMPS DE TRAVAIL

Absences

Des autorisations spéciales d'absence (Asa) peuvent être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions, dans la limite des 3 jours (normalement travaillés) par an et par agent·e. Une note de la DG en précise les dates pour 2018. Cette liste n'est pas exhaustive et doit être appréciée, avec souplesse, par chaque encadrant·e, en respectant les nécessités de service et le principe d'équité au sein des équipes. Note et règlement intérieur des Asa consultables sur e-acteurs (Espace RH/ Temps de travail et congés).



ACTION SOCIALE

Nouveau

Depuis le 5 avril, des permanences d'écoute et d'orientation sont proposées aux agent·e·s confronté·e·s à une situation de violence conjugale, de harcèlement, d'atteinte ou d'agression sexuelle dans le cadre privé, ou sur leur lieu de travail. Elles se tiendront dans l'immeuble Picasso, à Bobigny.

Rendez-vous par téléphone

au **01 48 36 99 02** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

Informations auprès de la mission

Égalité-Diversité,

egalitediversite@seinesaintdenis.fr

ou auprès du secrétariat des assistantes sociales du travail (DRS/PPRS),

sbaillot@seinesaintdenis.fr



RÉMUNÉRATION

Rifseep

Le nouveau régime indemnitaire (RI) a été mis en œuvre depuis le mois d'avril (avec effet rétroactif depuis janvier). Plus de 1800 agent·e·s, de toutes catégories, sont concerné·e·s dont 1000 non-encadrant·e·s. Le plancher de grade du régime indemnitaire actuel est maintenu donc aucun·e agent·e n'a vu son salaire diminuer.



Identifiez votre emploi-type avec votre numéro de matricule



Agenda

18 MAI : COMITÉ TECHNIQUE

Pour avis : composition des instances paritaires CT/CHSCT nouveaux critères d'avancement de grade, ajustements d'organisation du PPRS (SAG, Mideco), présentation du Plan de mobilité de l'administration départementale – ex-Plan de déplacement des agents – (expérimentation de l'indemnité kilométriques vélo et de l'aide employeur aux parkings relais, installation de stationnement vélos...)

Pour information :

méthodologie de réorganisations et d'ajustements d'organisation des pôles de la direction générale.

17, 24 ET 31 MAI :

PERMANENCES PRÉVOYANCE

Pour information : conseiller Intériale au 01 49 42 45 07

CONCOURS

Attaché·e (CIG)

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE 9 mai

INSCRIPTIONS =>17 mai

ÉPREUVES =>à partir du 22 mai

Ingénieur·e en chef·fe territorial·e

(CNFPT)

RETRAIT DES DOSSIERS 1^{er} juin

INSCRIPTIONS =>8 juin

ÉPREUVES =>à partir du 5 sept. 2019

Les dates indiquées sont les dates limites.

En coulisses

MOUVEMENTS

— ELLES/ILS ARRIVENT —



ASE

Sonia DEBZA, travailleuse sociale, circons. de Bobigny.

CRÊCHES

Kalyne FRANÇOIS, aux. de puer., J.-Guesde, Montreuil-sous-Bois.

Emma MUGNIER, aux. de puer., G.-Roulaud, Drancy.

Halima SACKO, aux. de puer., G.-Braque, La Courneuve.

Laurence BOUDOUKARA, directrice, équipe de soutien.

Elodie MARVANE, directrice adjointe, J.-Prévert, Les Lilas.

Naïma KECHAR-MADOUNI, adjointe d'animation, Floréal, Romainville.

Stéphanie ROBLOT, référente santé, serv. des Crèches.

Foune DIEBAKHATE, cuisinière, A.-Blanqui, Bondy.

Clarisse SAINT-FÉLIX, adj. d'animation, La Motte, Saint-Ouen.



Nadia SENNEVILLE, responsable de Secteur, service Population âgée.



SSD

Émile THÉVENIAUD, ass. de serv. social, circons. Pavillons sous Bois/Le Raincy.

Féru MEKHOUKH, secrétaire sociale, circons. de Drancy.

Arsène BOLOUVI, conseiller technique chargé de l'unité Enfance, Jeunesse et Famille.

Samia MEZOUIARI, ass. de serv. social, circons. Villetaneuse/Île-Saint-Denis.

SPAS

Odile VANCOUVER, infirmière, Cegidd.



Sylvère BAGOT, chef du serv. Gestion comptable et réglementaire.



Delphine SAINT-MARTIN, ingénieure études et conception, Unité territoriale 4. Valentin GIACALONE, chargé d'opérations, bur. programmation-conduite d'opérations.

Wided CHEIKH, ATTEE, cge République, Bobigny.

Mustapha AISSA, ATTEE, cge Raymond-Poincaré, La Courneuve.

Marie Katty THERANFORT, ATTEE, cge Romain-Rolland, Tremblay-en-France.



Clémence BRUNET chargée de projets ingénierie écologie, Observ. dtal de la biodiversité.



Fabrice LABROILLE, chargé de projets, bur. Ressources Observ. de l'habitat et du développement.



José LUIS-PESTANA, agent de maîtrise, secteur des Interventions rapides



— ELLES/ILS BOUGENT —



PMI

Fatima GHELLAM, secrétaire, circons. d'Aubervilliers.

Régine COLSON-BARRET, sage-femme, circons. Romainville/Pré-Saint-Gervais/Les Lilas.

Patricia TROTOBAS, psychologue, bureau PMI/crèches.

Fadela DAHMANI et Sandrine BENKHEFALLAH, aux. de puer., éq. de soutien.

Jovita DEMBELE, aux. de puer., Léon-Blum, Bondy.

Nadia GHASSAB, secrétaire, circons. de Stains.

ASE

Agnès GIUSEPPONE, collaboratrice, circons. Clichy-sous-Bois/Coubron/Montfermeil.

Elie RENIA, travailleuse sociale, circons. Neuilly Plaisance/Neuilly-sur-Marne/Gagny.

Karine AMBRAS BLOT, travailleuse sociale, circons. d'Épinay-sur-Seine.

Yveline GLASSON, collaboratrice, circons.

Pré-Saint-Gervais/Romainville/les Lilas.

Penda DRAME, gestionnaire Carrière et paie, bur. Accueil familial.



SSD

Keltoum BRAHNA, ass. de service social, circons. Livry-Gargan.

Cristina DA COSTA RODRIGUES, ass. de service social, circons. accueil publics en errance, Bobigny.



Aleth RIANDEY, chargée de coordination gérontologique, service Population âgée.



Samia KHALDI, ass. de gestion Carrières et rémunération, bur. Directions fonctionnelles.



Clothilde COTTINEAU, directrice.

Retrouvez
l'ensemble
des mouvements
sur e-acteurs.



Pascale Lafond

Secrétaire de la crèche
Quai-du-Moulin, L'Île-Saint-Denis

40 ans de fidélité

Pascale Lafond est née à Saint-Denis, elle vit à Épinay-sur-Seine et a fait toute sa carrière dans les crèches de Seine-Saint-Denis. Entrée en 1978 comme auxiliaire de puériculture, elle vient de quitter la crèche Quai-du-Moulin pour une retraite bien méritée... « J'ai changé de métier en 1997 quand j'ai réussi le concours d'adjointe administrative, mais je n'ai jamais voulu travailler ail-

leurs que dans des crèches». Pascale est intarissable quand elle évoque ces quarante dernières années « Ici, j'ai appris la tolérance, l'empathie, la bienveillance. Être secrétaire de crèche ce n'est pas seulement gérer l'administratif. Nous sommes les premières personnes avec qui les jeunes parents sont en contact. Nous devons les accueillir comme on aimerait être accueillis. C'est ça le service public. »